

Le Chapitre nommait à la cure de la paroisse de Neuville.

De nombreux bienfaiteurs, dont M. Guigue a cité, dans sa *Topographie historique de l'Ain*, une liste de 1176 à 1392 et dont on trouvera une suite plus longue encore aux *Archives de l'Ain*, H. 359 à 361, s'étaient plu à enrichir le monastère de nombreux biens, auxquels l'archevêque de Lyon réunit, le 21 septembre 1751, les possessions du prieuré de Blyes, et, le 27 novembre 1752, celles du prieuré de la Bruyère, supprimées comme nous l'avons dit plus haut. Louis XVI augmenta encore ses revenus, en lui adjoignant, par ordonnance du 27 septembre 1781, la moitié des fonds appartenant à l'abbaye de Tournus, qu'il supprimait. En 1790, M. de Saint-Christophe, comte de Lyon, alors prieur commendataire, tirait seulement 2,000 livres du prieuré, toutes charges déduites, et donnait à chaque religieuse une prébende fort modique.

On trouve néanmoins que leurs revenus étaient, savoir :

En 1766, recette de 33,467 livres ;

En 1790, recette de 35,998 livres 13 sols.

Ce qui constitue des rentes assez considérables pour le temps et dont le chiffre, à notre époque, eût supposé un revenu de dix fois le premier de ces deux nombres ; il est vrai qu'il était à peu près absorbé chaque année par les frais de gestion et les prébendes.

Le nombre des chanoinesses a varié suivant les époques. S'il était, suivant la visite pastorale de 1656, de dix-sept demoiselles, les prébendées étaient vingt en 1755 et les non prébendées en nombre illimité ; en 1790, il y avait cinquante-huit chanoinesses titulaires, six honoraires, six